

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20230602-lmc130327-DE-1-1

Date de télétransmission : 19 juin 2023

Date de réception : 19 juin 2023

DEPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES

République Française

COMMISSION PERMANENTE

*Séance du 2 JUIN 2023*

DELIBERATION N° 29

**AIDES AUX COLLECTIVITÉS - MESURES DIVERSES**

⌘⌘⌘⌘

La commission permanente,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu la loi n°99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire et portant modification de la loi n°95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale, dite loi NOTRe, confortant les compétences du département en matière de solidarité territoriale et de solidarité humaine ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République ;

Vu la délibération prise le 1<sup>er</sup> juillet 2021 par l'assemblée départementale donnant délégation à la commission permanente ;

Vu la délibération prise le 20 janvier 2023 par l'assemblée départementale, adoptant le règlement départemental des aides aux collectivités et le guide des aides aux communes et groupements de communes ;

Vu les délibérations prises le 16 avril et 1<sup>er</sup> octobre 2021 par l'assemblée départementale, donnant délégation à la commission permanente pour mettre en œuvre les contrats de territoire urbain 2021-2026 ;

Vu la convention relative aux contrats de territoire urbain 2021-2026 du 27 décembre 2021, signée avec la Communauté d'agglomération Cannes-Pays de Lérins ;

Vu la convention relative aux contrats de territoire urbain 2021-2026 du 29 novembre 2021, signée avec la Commune de Cannes ;

Vu la convention relative aux contrats de territoire urbain 2021-2026 du 6 décembre 2021, signée avec la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse ;

Vu la convention relative aux contrats de territoire urbain 2021-2026 du 6 décembre 2021, signée avec la Commune de Grasse ;

Vu la convention relative aux contrats de territoire urbain 2021-2026 du 7 février 2022, signée avec la Commune d'Antibes ;

Vu la convention relative aux contrats de territoire urbain 2021-2026 du 7 février 2022, signée avec la Métropole Nice Côte d'Azur ;

Vu la délibération prise le 17 décembre 2021 par la commission permanente, attribuant une subvention à la Commune de Spéracèdes, au titre de l'acquisition des parcelles cadastrées section A n°252 et A n°253 en vue d'y créer un parc de stationnement ;

Vu le courrier du 12 mai 2023 adressé au Département par ladite Commune, sollicitant l'annulation de cette subvention ;

Vu la délibération prise le 23 mai 2022 par la commission permanente, attribuant une subvention à la Commune de Roquebrune-Cap-Martin, au titre du remplacement de l'éclairage externe du stade Decazes et des courts de tennis municipaux ;

Vu le courrier du 9 février 2023 adressé au Département par ladite Commune, l'informant de l'abandon de ce projet ;

Vu la délibération prise le 7 octobre 2022 par la commission permanente, attribuant une subvention à la commune de Castillon, au titre de l'aménagement des locaux de la nouvelle mairie ;

Vu le courrier du 20 décembre 2022 adressé au Département par ladite Commune, l'informant que ce projet n'était plus d'actualité ;

Vu la délibération prise le 3 mars 2023 par la commission permanente, attribuant une subvention à la Commune de Gréolières, au titre de la création d'une crèche ;

Considérant que ce dossier a déjà bénéficié de 80 % d'aides publiques ;

Vu la délibération prise le 3 mars 2023 par la commission permanente, attribuant une subvention à la Commune de Lucéram, au titre de la réhabilitation d'une maison rurale agricole pour l'installation d'un jeune agriculteur ;

Vu le courrier du 10 mars 2023 adressé au Département par ladite Commune, l'informant de l'abandon du projet ;

Considérant que des communes et des établissements publics ont sollicité le Département suite à des transferts de maîtrise d'ouvrage ou des reports de projets pour lesquels les subventions avaient été obtenues ;

Considérant que des communes et des établissements publics, ayant bénéficié de l'attribution de subventions pour différents programmes de travaux, ont fait connaître leurs difficultés à réaliser ces opérations compte tenu de l'augmentation des coûts et de l'absence de cofinancement et ont sollicité la réévaluation de la participation financière du Département ;

Vu la délibération prise le 18 mai 2018 par la commission permanente, attribuant une subvention aux Communes de Contes et La Tour-sur-Tinée, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2018 ;

Vu la délibération prise le 12 octobre 2018 par la commission permanente, attribuant une subvention à la Commune de La Turbie, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2018 ;

Vu la délibération prise le 26 juin 2020 par la commission permanente, attribuant une subvention aux Communes de La Turbie, Peille et Châteauneuf, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2020 ;

Vu la délibération prise le 16 avril 2021 par la commission permanente, attribuant une subvention aux Communes de Contes, La Turbie, Puget-Rostang et Châteauneuf d'Entraunes, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2021 ;

Vu la délibération prise le 16 juillet 2021 par la commission permanente, attribuant une subvention aux Communes de Courmes, Châteauneuf, Tourrettes-sur-Loup et Gourdon, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2021 ;

Considérant qu'il convient d'accorder les subventions relatives aux dossiers de dotation cantonale concernés par la caducité ;

Vu les arrêtés interministériels des 28 novembre 2019 et 12 décembre 2019, portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la période du 22 au 24 novembre 2019 et du 1<sup>er</sup> décembre 2019, au titre des phénomènes inondations et coulées de boue et inondation par choc mécanique des vagues ;

Vu la délibération prise le 13 décembre 2019 par l'assemblée départementale, adoptant

un dispositif d'aide en faveur des collectivités sinistrées par les intempéries du 22 au 24 novembre et du 1<sup>er</sup> au 2 décembre 2019 ;

Vu les arrêtés interministériels des 7 et 19 octobre 2020, du 23 novembre 2020, du 14 décembre 2020, du 10 février 2021 et du 8 mars 2021 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la période du 2 au 3 octobre 2020, au titre des phénomènes inondations et coulées de boue, inondation par choc mécanique des vagues et mouvements de terrains ;

Vu la délibération prise le 9 octobre 2020 par l'assemblée départementale, adoptant un dispositif d'aide en faveur des collectivités sinistrées par les intempéries causées par la tempête Alex des 2 et 3 octobre 2020 ;

Considérant que lesdites intempéries ont occasionné des dégâts considérables au niveau de la voirie communale ;

Vu la délibération prise le 20 janvier 2023 par l'assemblée départementale adoptant la réglementation des aides aux collectivités qui permet de subventionner à hauteur de 70 %, avec un plafond annuel de 5 000 €, les dépenses engagées pour assurer la sécurité des fêtes traditionnelles organisées en zone rurale ;

Vu la délibération prise le 3 mars 2023 par la commission permanente, approuvant la répartition de la dotation cantonale d'aménagement pour l'année 2023 ;

Considérant que les Communes de Breil-sur-Roya, Coaraze, Belvédère ainsi que le Syndicat mixte de l'abattoir du Mercantour ont sollicité une dérogation exceptionnelle au règlement départemental pour prise en compte de justificatifs de dépenses antérieures à la date de dépôt de leur dossier ;

Vu le rapport de son président, complété d'une note au rapporteur, proposant :

- l'attribution de subventions au profit de communes et de groupements de communes sur le programme "Autres actions de solidarité territoriale" ;
- l'attribution de subventions relatives aux contrats de territoire urbain 2021-2026 ;
- l'annulation, le transfert, la réévaluation et le renouvellement de subventions ;
- l'attribution de subventions, dans le cadre des intempéries du 22 au 24 novembre 2019, 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2019 et des 2 et 3 octobre 2020 ;
- l'attribution de subventions, dans le cadre de la sécurité des fêtes traditionnelles en zone rurale pour les communes et associations ;
- l'attribution d'une partie de la répartition de la dotation cantonale d'aménagement 2023 pour les communes et EPCI ;
- la prise en compte, à titre dérogatoire, de justificatifs de dépenses antérieurs à la date de dépôt de dossiers de demande de subvention ;

- la modification d'une disposition contenue dans la délibération prise le 20 janvier 2023 par l'assemblée départementale ;

Après avoir recueilli l'avis favorable de la commission des Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

1°) au titre des subventions départementales :

- d'octroyer les subventions aux bénéficiaires indiqués dans les tableaux joints en annexe pour un montant total de 7 881 904,10 €, étant précisé que l'octroi d'une bonification « GREEN Deal » sera conditionné par la présentation de tous les justificatifs prouvant que les travaux s'inscrivent dans une démarche environnementale ;
- d'octroyer les subventions relatives aux contrats de territoire urbain 2021-2026 pour un montant de total de 8 027 988 € selon le tableau joint en annexe ;
- d'approuver le renouvellement des subventions relatives aux dossiers de droit commun concernés par la caducité, dont le détail figure dans le tableau joint en annexe ;
- d'annuler les subventions accordées à :
  - la Commune de Spéracèdes, au titre de l'acquisition des parcelles cadastrées section A n°252 et A n°253 en vue d'y créer un parc de stationnement (dossier n°2021-11146), conformément au souhait formulé par ladite Commune ;
  - la Commune de Roquebrune-Cap-Martin, au titre du remplacement de l'éclairage externe du stade Decazes et des courts de tennis municipaux (dossier n°2021-11058), ladite Commune ne donnant plus suite au projet ;
  - la Commune de Castillon, au titre de l'aménagement des locaux de la nouvelle mairie (dossier n°2022-03822), ledit projet n'étant plus d'actualité ;
  - la Commune de Gréolières, au titre de la création d'une crèche (dossier n°2021-08217), ce dossier ayant déjà bénéficié de 80 % d'aides publiques ;

- la Commune de Lucéram, au titre de la réhabilitation d'une maison rurale agricole pour l'installation d'un jeune agriculteur (dossier n°2021-09254), ladite Commune ne poursuivant plus la mise en œuvre de ce projet ;
- 2°) au titre des transferts de subventions départementales :
- d'approuver le transfert de la subvention précédemment octroyée à la Commune de Bonson, dont le détail figure dans le tableau joint en annexe ;
- 3°) au titre des réévaluations de subventions départementales :
- d'approuver les réévaluations dont le détail figure dans le tableau joint en annexe pour un montant total de 318 681 € ;
- 4°) au titre du renouvellement de subventions départementales :
- d'approuver le renouvellement des subventions relatives aux dossiers de dotations cantonales d'aménagement concernés par la caducité, dont le détail figure dans le tableau joint en annexe ;
- 5°) au titre des intempéries du 22 au 24 novembre et du 1<sup>er</sup> au 2 décembre 2019 :
- d'octroyer à la Commune de Villars-sur-Var, dont le détail figure dans le tableau joint en annexe, une subvention d'un montant de 4 580 € étant précisé que le versement de l'aide sera subordonné au classement de la commune en état de catastrophe naturelle ;
- 6°) au titre des intempéries du 2 au 3 octobre 2020 - Tempête Alex :
- d'octroyer aux bénéficiaires indiqués dans le tableau joint en annexe, un montant total de subventions de 200 611 € étant précisé que le versement de l'aide sera subordonné au classement des communes en état de catastrophe naturelle ;
- 7°) au titre de la sécurité des fêtes organisées en milieu rural :
- d'octroyer un montant total de subventions de 22 348,30 € réparti entre les bénéficiaires, dont la liste est jointe en annexe ;
- 8°) au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2023 :
- d'approuver une partie de la répartition de la dotation cantonale d'aménagement 2023 pour les communes et le syndicat intercommunal bénéficiaires dont le détail figure dans le tableau joint en annexe ;
- 9°) Concernant la dérogation au règlement départemental concernant des travaux réalisés antérieurement :

- d'autoriser, à titre exceptionnel et par dérogation au règlement départemental, la prise en compte de justificatifs de dépenses antérieurs à la date de dépôt des dossiers de demande de subvention suivants :
  - dossier n°2020-16122, relatif à la mise en conformité électrique et incendie du camping municipal de Breil-sur-Roya ;
  - dossier n°2022-11625, relatif à l'acquisition foncière cadastrée section A n°673 en vue de la création d'un espace de vie sociale à Coaraze ;
  - dossier n°2023-07006, relatif à l'aménagement de toilettes sèches au niveau du parking du Countet à Belvédère ;
  - dossier n°2023-08034, relatif à l'extension de l'abattoir du Mercantour de Puget-Thénières en vue de la création d'un atelier de découpe ;

10°) Concernant la modification d'une disposition de la délibération prise par l'assemblée départementale le 20 janvier 2023 :

- d'approuver, conformément au guide des aides aux communes et groupements de communes, la modification du point n°3 – alinéa 4 contenu dans la conclusion de ladite délibération, comme suit :
  - pour le groupe 1 : sera appliqué un taux fixe de 10 % pour les projets déclarés d'intérêt départemental par le Département ;
  - pour les groupes 2, 3 et 4 : sera appliqué un taux variable, compris dans la fourchette précitée, étant entendu que :
    - un taux préférentiel sera appliqué pour les opérations prioritaires qui vient à revitaliser les zones rurales et de montagne, favoriser l'attractivité des territoires, lutter contre les effets du changement climatique, répondre à un évènement imprévisible ;
    - un taux moindre, pour les opérations jugées non prioritaires par le Département et celles bénéficiant de cofinancement afin de respecter la règle des 80 % de subventions publiques ;

11°) Concernant le guide des aides aux communes et groupements de communes :

- de prendre acte de la modification des conditions spécifiques d'attribution de la dotation cantonale d'aménagement spécifiées dans la fiche n°20 « Aide à la valorisation des villages » jointe en annexe, afin d'accompagner au mieux les communes et répondre à leurs besoins actuels, notamment en matière de voirie ;

12°) de prélever les crédits nécessaires sur les disponibilités des programmes « Contrat de plan départemental », « Autres actions de solidarité territoriale » et « Aide aux collectivités » du budget départemental ;

13°) de prendre acte que Mme OUAKNINE se déporte.

Signé

**Charles Ange GINESY**  
**Président du Conseil départemental**

CONTRATS TERRITOIRE URBAIN CP 02/06/2023

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	Observations	N° Dossier
Antibes-1	MAIRIE D ANTIBES	MAIRIE D ANTIBES	restructuration du Stade Nautique phase 2 CH26	25 880 000,00 €	25 880 000,00 €	20	5 176 000,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2022_00470
Cannes-1	COMMUNAUTE AGGLOMERATION CANNES PAYS DE LERINS	COMMUNAUTE AGGLOMERATION CANNES PAYS DE LERINS	restructuration des réseaux d'assainissement, Croisette Cannes (Chaussée Nord)	3 125 115,00 €	3 125 115,00 €	15	468 767,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_04580
Cannes-1	MAIRIE DE CANNES	MAIRIE DE CANNES	aménagement d itinéraires cyclables (Boulevard Alexandre III) PLAN VELO CH26	590 000,00 €	590 000,00 €	20	118 000,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_06917
Cannes-1	MAIRIE DE CANNES	MAIRIE DE CANNES	projet Moulin Forville : création d'une maison d'illustre CH26	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €	18,33	550 000,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_06500
Cannes-1	MAIRIE DE CANNES	MAIRIE DE CANNES	restructuration du carreau et aménagement du toit du marché Forville CH26	6 500 000,00 €	6 500 000,00 €	10	650 000,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_05402
Grasse-1	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	Opération n°8/Eau Potable sur la commune de Grasse (CH26)	674 000,00 €	674 000,00 €	20	134 800,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_04867
Grasse-1	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eau potable, boulevard Kennedy à Grasse (CH26) - Opération n°2/Eau potable	88 412,00 €	88 412,00 €	20	17 682,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_04576
Grasse-1	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eau potable, chemin de Montmeyan à Grasse (CH 26) - Opération n°05/Eau potable	74 949,00 €	74 949,00 €	20	14 990,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_04840
Grasse-1	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eau potable, rue Augustin à Grasse (CH26) - Opération n°10/Eau Potable (CH26)	29 469,00 €	29 469,00 €	20	5 894,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_04872
Grasse-1	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eaux usées , boulevard Pasteur, à Grasse CH26)- Opération n°02 Eaux Usées Grasse	165 726,00 €	165 726,00 €	20	33 145,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_06163
Grasse-1	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eaux usées, traverse du coteau à Grasse (CH26) - Opération n°04/Eaux usées	30 887,00 €	30 887,00 €	20	6 177,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_06270
Grasse-1	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eaux usées, traverse Victoria à Grasse (CH26)- Opération n°3/eaux usées Grasse	35 283,00 €	35 283,00 €	20	7 057,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_06269

CONTRATS TERRITOIRE URBAIN CP 02/06/2023

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	Observations	N° Dossier
Grasse-1	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eau potable , traverse Victoria à Grasse(CH26)- Opération n°4/eau potable	12 613,00 €	12 613,00 €	20	2 523,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_04772
Grasse-1	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eaux usées, boulevard Kennedy à Grasse au titre du contrat de territoire urbain de la CAPG - Opération n°06/Eaux usées Grasse	462 201,00 €	462 201,00 €	20	92 440,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_06276
Grasse-1	MAIRIE DE GRASSE	MAIRIE DE GRASSE	rénovation du stade Louis Perdigon CH26	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	30	450 000,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2022_11749
Grasse-2	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eaux usées, boulevard Rouquier, à Grasse (CH26)- Opération n°1/Eaux Usées GRASSE	273 428,00 €	273 428,00 €	20	54 686,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_05999
Grasse-2	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eau potable, avenue Bon Marché à Grasse (CH26) - Opération n°6/Eau potable	19 214,00 €	19 214,00 €	20	3 843,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_04843
Grasse-2	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eau potable, boulevard Schley à Grasse (CH26) - Opération n°7/Eau potable	133 069,00 €	133 069,00 €	20	26 614,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_04854
Grasse-2	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eau potable de l'ancien chemin du Tignet à Grasse, CH26) - Opération n°1/Eau potable	24 709,00 €	24 709,00 €	20	4 942,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_04492
Grasse-2	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eau potable, giratoire de la Halte (phase 2) route de Draguignan à Grasse, (CH26) - Opération n°3/Eau potable	133 935,00 €	133 935,00 €	20	26 787,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2022_07541
Grasse-2	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eau potable, Hameau Tzigane à Grasse (CH26)- Opération n°11/Eau potable	35 757,00 €	35 757,00 €	20	7 151,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_04877
Grasse-2	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eaux usées , boulevard Maréchal Leclerc à Grasse (CH26) - Opération n°07/Eaux Usées Grasse	346 233,00 €	342 144,00 €	20	68 428,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_06279
Grasse-2	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eaux usées, chemin des Alouettes à Grasse(CH26)- Opération n°05/Eaux Usées Grasse	318 260,00 €	318 260,00 €	20	63 652,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_06271
Mandelieu la Napoule	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eaux usées, route de Cannes à Auribeau sur Siagne (CH26) - Opération n°01/Eaux Usées Auribeau	54 315,00 €	54 315,00 €	20	10 863,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_06790

CONTRATS TERRITOIRE URBAIN CP 02/06/2023

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	Observations	N° Dossier
Mandelieu la Napoule	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE	réseau d'eaux usées, chemin des Moulières à Pégomas, au titre du contrat de territoire urbain de la CAPG (CH 26) - Opération n°05/Eaux Usées Pégomas	132 733,00 €	132 733,00 €	20	26 547,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2023_06610
Tourrette-Levens	SMIAGE	SMIAGE	étude de dangers de la digue de Lantosque, au titre de l'action 7.5 du PAPI VAR 3 (CH26)	70 000,00 €	70 000,00 €	10	7 000,00	Convention Contrat Territoire Urbain 2021-2026 notifiée et opération conforme au tableau financier voté lors de l'AD du 01/10/21	2022_07463
			<b>26 DOSSIERS</b>				<b>8 027 988,00</b>		

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N°Dossier
Contes	COMMUNE DE L ESCARENE	SILCEN	création d'un réseau d'eau potable et d'une station de pompage au quartier de Montagnac sur la commune de l'Escarène (2ème phase)	326 995,00 €	29 450,00 €	148 772,00 €	148 773,00 €	35	52 071,00 €	2023_07194
Contes	COMMUNE DE L ESCARENE	SILCEN	construction d'un réseau d'assainissement collectif, quartier de Montagnac sur la commune de l'Escarène (phase 1)	427 262,00 €			127 780,34 €	50	63 890,17 €	2023_07949
Contes	HOPITAL DE BREIL SUR ROYA	HOPITAL DE BREIL SUR ROYA	travaux de réhabilitation du foyer d'accueil médicalisé (FAM) de l'hôpital de Breil-sur-Roya	515 331,00 €		196 654,00 €	147 913,33 €	30	44 374,00 €	2023_07800
Contes	COMMUNE DE CONTES	COMMUNE DE CONTES	rénovation du moulin à huile de la Laouza	71 000,00 €		28 400,00 €	43 865,53 €	30	13 159,66 €	2023_07913
Tourette-Levens	COMMUNE D ISOLA	COMMUNE D ISOLA	aménagement d'un office de tourisme à Isola village	166 615,00 €		49 985,00 €	116 630,00 €	45	52 484,00 €	2023_07787
Tourette-Levens	COMMUNE D ISOLA	COMMUNE D ISOLA	rénovation du câblage des réseaux informatiques et téléphonique de la mairie.	49 752,00 €			49 752,00 €	80	39 802,00 €	2023_07788
Valbonne	COMMUNE DE GREOLIERES	COMMUNE DE GREOLIERES	mise de bois en bord de route après l'exploitation d'une coupe de bois dans la parcelle n° 13	25 200,00 €			25 200,00 €	20	5 040,00 €	2023_06745
Vence	COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D AZUR	COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D AZUR	aménagement complémentaire pour l'enfouissement des colonnes semi-enterrées à La Croix-sur Roudoule	72 958,00 €			72 958,00 €	80	58 366,00 €	2023_07659
Vence	COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D AZUR	COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D AZUR	création d'une maison des chasseurs à Saint Antonin	152 951,28 €		45 885,00 €	107 066,28 €	71,43	76 476,00 €	2023_07797
Vence	COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D AZUR	COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D AZUR	création d'un terrain multisports à Rigaud	127 055,00 €		63 527,00 €	63 528,00 €	60	38 117,00 €	2023_07938
Vence	COMMUNE DE CHATEAUNEUF D ENTRAUNES	COMMUNE DE CHATEAUNEUF D ENTRAUNES	réhabilitation de la toiture de l'église Saint-Nicolas	72 468,00 €			50 728,00 €	60	30 437,00 €	2023_05968
Vence	COMMUNE DE LA TOUR SUR TINEE	COMMUNE DE LA TOUR SUR TINEE	création d'une piste agricole pour l'accès aux pâturages situés secteur de la Buissière	81 750,00 €			81 750,00 €	40	32 700,00 €	2023_06746
Vence	COMMUNE DE VILLARS SUR VAR	COMMUNE DE VILLARS SUR VAR	acquisition de la parcelle cadastrée F 87 sur le quartier Plan de Lunel en vue de l'installation de jeunes viticulteurs	30 000,00 €			30 000,00 €	40	12 000,00 €	2023_07804
Vence	MAIRIE DE VILLARS SUR VAR	MAIRIE DE VILLARS SUR VAR	rénovation énergétique de l'Hôtel de ville	9 270,00 €		4 635,00 €	4 635,00 €	50,01	2 318,00 €	2023_07790
Vence	MAIRIE DE VILLARS SUR VAR	MAIRIE DE VILLARS SUR VAR	rénovation énergétique du centre médico-social	50 880,00 €		25 440,00 €	25 440,00 €	50	12 720,00 €	2023_07791
Vence	MAIRIE DE VILLARS SUR VAR	MAIRIE DE VILLARS SUR VAR	installation de pompes à chaleur dans les bureaux, appartements et garages du bâtiment Force 06.	52 883,00 €		26 441,50 €	52 883,00 €	30	15 865,00 €	2023_07792
							<b>TOTAL</b>		<b>549 819,83 €</b>	

Transfert de subventions - CP 2 Juin 2023

<b>Demandeur initial</b>			<b>Nouveau demandeur</b>		<b>numéro de dossier</b>
<b>Délibération</b>	<b>Objet de la demande</b>	<b>Subvention</b>	<b>Objet de la demande</b>	<b>Subvention</b>	
<b>Demandeur :</b>	<b>Commune de Bonson (dossier n°2021-07741)</b>		<b>MNCA (pour une partie du projet)</b>		
CP du 16/04/2021	DCA 2021	51 000	DCA 2021	38 250	2023_07300

Subventions initiales							Réévaluation de la subvention					
Délibération AD/CP du	N° dossier	Objet de la demande	Coût du projet	Montant subventionnable	Taux (%)	Subvention en €	Motifs	Coût du projet	Montant subventionnable	Taux (%)	Subvention en €	Augmentation financière en €
<b>Demander : ISOLA</b>												
CP 01/10/2021	2021-07341	rénovation de l'hôtel-restaurant/bar Le Touring à Isola village. Phase 1 : réhabilitation du Restaurant/Bar	261 968	104 788	50,00%	52 394	Augmentation coût du projet	326 420	169 240	53,80%	91 066	<b>38 672</b>
<b>Demander : ISOLA</b>												
CP 15/11/2021	2021-07419	rénovation de l'hôtel-restaurant/bar Le Touring à Isola village. Phase 2 : réhabilitation de l'hôtel	887 500	887 500	60,00%	532 500	Augmentation coût du projet	1 541 633	1 213 633	60%	728 180	<b>195 680</b>
<b>Demander : BREIL SUR ROYA</b>												
CP 07/10/22	2022_07944	acquisition de l'ancien moulin à huile en vue de la création de locaux de stockage et du développement projets municipaux	175 000	131 250	50,00%	65 625	Financement CARF non obtenu	175 000	175 000	60,00%	105 000	<b>39 375</b>
<b>Demander : REAAM</b>												
CP 23/05/2022	2022-06891	extension du captage La Fondue à Péone	160 000	80 000	60,00%	48 000	Diminution du financement de l'Agence de l'Eau	160 000	123 354	74,05%	91 354	<b>43 354</b>
<b>Demander : ROQUESTERON</b>												
CP 07/10/2022	2022-07539	travaux de renforcement du mur séparant le cimetière communal du carré musulman route de Sigale	12 600	12 600	50,00%	6 300	Augmentation coût du projet	15 800	15 800	50,00%	7 900	<b>1 600</b>
											<b>318 681</b>	

**DOTATIONS CANTONALES : CADUCITE - CP 2 Juin 2023**

<b>Canton</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Demandeur</b>	<b>Objet</b>	<b>Subvention</b>	<b>N° dossier</b>
BEAUSOLEIL	COMMUNE DE LA TURBIE	COMMUNE DE LA TURBIE	DCA 2020	46 458 €	2023_07283
BEAUSOLEIL	COMMUNE DE LA TURBIE	COMMUNE DE LA TURBIE	DCA 2021	46 458 €	2023_07284
BEAUSOLEIL	COMMUNE DE LA TURBIE	COMMUNE DE LA TURBIE	DCA 2018	6 068,59 €	2023_07296
CONTES	COMMUNE DE CONTES	COMMUNE DE CONTES	DCA 2018	84 856,50 €	2023_07292
CONTES	COMMUNE DE CONTES	COMMUNE DE CONTES	DCA 2021	113 142 €	2023_07336
CONTES	COMMUNE DE PEILLE	COMMUNE DE PEILLE	DCA 2020	154 340 €	2023_07279
VENCE	COMMUNE DE CHATEAUNEUF D'ENTRAUNES	COMMUNE DE CHATEAUNEUF D'ENTRAUNES	DCA 2021	10 000 €	2023_07298
VENCE	COMMUNE DE PUGET ROSTANG	COMMUNE DE PUGET ROSTANG	DCA 2021	44 000 €	2023_07425
VENCE	COMMUNE DE LA TOUR SUR TINEE	COMMUNE DE LA TOUR SUR TINEE	DCA 2018	27 852,98 €	2023_07311
VALBONNE	COMMUNE DE COURMES	COMMUNE DE COURMES	DCA 2021	30 000 €	2023_07289
VALBONNE	COMMUNE DE TOURRETTES-SUR-LOUP	COMMUNE DE TOURRETTES-SUR-LOUP	DCA 2021	72 916 €	2023_07511
VALBONNE	COMMUNE DE CHATEAUNEUF	COMMUNE DE CHATEAUNEUF	DCA 2020	50 000 €	2023_07276
VALBONNE	COMMUNE DE CHATEAUNEUF	COMMUNE DE CHATEAUNEUF	DCA 2021	30 000 €	2023_07278
VALBONNE	COMMUNE DE GOURDON	COMMUNE DE GOURDON	DCA 2021	35 000 €	2023_07299

## CP 2 Juin 2023 -INTEMPERIES DU 22 AU 24 NOVEMBRE ET DU 1er DECEMBRE 2019

<b>Canton</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Demandeur</b>	<b>N° dossier</b>	<b>Objet</b>	<b>Total des travaux recensés (HT)</b>	<b>Dépense subventionnable travaux éligibles</b>	<b>Taux (%)</b>	<b>Montant proposé</b>
Vence	COMMUNE DE VILLARS-SUR-VAR	COMMUNE DE VILLARS-SUR-VAR	2023-06755	Réparation des dégâts occasionnés par les intempéries du 22 au 24 novembre et du 1er décembre 2019	9 160 €	9 160 €	50	4 580 €

INTEMPERIES DES 2 ET 3 OCTOBRE 2020 - CP 2 JUIN 2023

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	N° dossier	Objet	Total des travaux recensés (HT)	Dépense subventionnable travaux éligibles	Taux (%)	Montant proposé
Contes	COMMUNE TENDE	COMMUNE TENDE	2023-05571	Travaux d'urgence de confortement du vallon du Riou sous la place Ponte suite aux dégâts occasionnés par la tempête ALEX	166 587 €	166 587 €	70	116 611 €
Tourrette-Levens	COMMUNE DE CLANS	COMMUNE DE CLANS	2023-05760	Travaux de confortement d'un passage busé au quartier du Raous endommagé suite aux intempéries des 2 et 3 octobre 2020	120 000 €	120 000 €	70	84 000 €
						<b>TOTAL</b>		<b>200 611 €</b>

## Sécurité des Fêtes traditionnelles - CP 2 Juin 2023

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet TTC	Montant subventionnable	Taux habituel	Subvention	N°Dossier
Contes	MAIRIE DE LA BRIGUE	COMITE ORGANISATION FETE BREBIS BRIGASQUE	sécurité des fêtes traditionnelles 2022	2 922 €	2 922 €	70	2 045,00 €	2023_07157
Contes	MAIRIE DE LUCERAM	MAIRIE DE LUCERAM	sécurité des fêtes traditionnelles 2022	4 964 €	4 964 €	70	3 475,00 €	2022_11150
Contes	MAIRIE DE SAORGE	MAIRIE DE SAORGE	sécurité des fêtes traditionnelles 2023	7 488 €	7 143 €	70	5 000,00 €	2023_05545
Nice 3	MAIRIE DE GATTIERES	MAIRIE DE GATTIERES	sécurité des fêtes traditionnelles 2023	2 983 €	2 983 €	70	2 088,00 €	2023_05654
Tourrette-Levens	MAIRIE DE VALDEBLORE	COMITE DES FETES DE LA ROCHE VALDEBLORE	sécurité des fêtes traditionnelles 2022	949 €	949 €	70	664,30 €	2023_05198
Tourrette-Levens	MAIRIE D ISOLA	COMITE DES FETES D ISOLA	sécurité des fêtes traditionnelles 2022	1 080 €	1 080 €	70	756,00 €	2023_06466
Valbonne	MAIRIE DE BAR SUR LOUP	MAIRIE DE BAR SUR LOUP	sécurité des fêtes traditionnelles 2022	12 562 €	7 143 €	70	5 000,00 €	2023_05550
Valbonne	MAIRIE DE CHATEAUNEUF	MAIRIE DE CHATEAUNEUF	sécurité des fêtes 2022	4 744 €	4 743 €	70	3 320,00 €	2023_05645
			<b>8 DOSSIERS</b>				<b>22 348,30 €</b>	

**REPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2023**

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Subvention	N° Dossiers
Menton	CASTELLAR	CASTELLAR	46 458,25 €	2023_07338
Menton	CASTILLON	CASTILLON	46 458,25 €	2023_07339
Menton	GORBIO	GORBIO	46 458,25 €	2023_07341
Menton	SAINTE-AGNES	SAINTE-AGNES	46 458,25 €	2023_07342
<b>TOTAL ENVELOPPE CANTON DE MENTON</b>			<b>185 833 €</b>	
Beausoleil	LA TURBIE	LA TURBIE	46 458 €	2023_07345
<b>TOTAL ENVELOPPE CANTON DE BEAUSOLEIL</b>			<b>46 458 €</b>	
Nice-3	GATTIERES	GATTIERES	51 503 €	2023_07347
Nice-3	LE BROC	LE BROC	41 413 €	2023_07350
<b>TOTAL ENVELOPPE CANTON DE NICE-3</b>			<b>92 916 €</b>	
Villeneuve-Loubet	LA COLLE-SUR-LOUP	LA COLLE-SUR-LOUP	46 458 €	2023_07428
Villeneuve-Loubet	ROQUEFORT-LES PINS	ROQUEFORT-LES PINS	46 458 €	2023_07429
Villeneuve-Loubet	SAINT-PAUL DE VENCE	SAINT-PAUL DE VENCE	46 458 €	2023_07430
<b>TOTAL ENVELOPPE CANTON DE VILLENEUVE-LOUBET</b>			<b>139 374 €</b>	
Contes	COMMUNE DE BENDEJUN	COMMUNE DE BENDEJUN	25 000 €	2023_07552
Contes	COMMUNE DE BERRE LES ALPES	COMMUNE DE BERRE LES ALPES	38 500 €	2023_07554
Contes	COMMUNE DE BLAUSASC	COMMUNE DE BLAUSASC	108 000 €	2023_07555
Contes	COMMUNE DE CANTARON	COMMUNE DE CANTARON	28 000 €	2023_07556
Contes	COMMUNE DE CHATEAUNEUF-VILLEVEILLE	COMMUNE DE CHATEAUNEUF-VILLEVEILLE	38 000 €	2023_07557
Contes	COMMUNE DE COARAZE	COMMUNE DE COARAZE	23 000 €	2023_07560
Contes	COMMUNE DE CONTES	COMMUNE DE CONTES	113 000 €	2023_07562
Contes	COMMUNE DE DRAP	COMMUNE DE DRAP	66 500 €	2023_07564
Contes	COMMUNE DE L'ESCARENE	COMMUNE DE L'ESCARENE	90 000 €	2023_07566
Contes	COMMUNE DE PEILLON	COMMUNE DE PEILLON	100 500 €	2023_07567
Contes	COMMUNE DE BREIL SUR ROYA	COMMUNE DE BREIL SUR ROYA	80 000 €	2023_07572
Contes	COMMUNE DE FONTAN	COMMUNE DE FONTAN	32 000 €	2023_07573
Contes	COMMUNE DE SAORGE	COMMUNE DE SAORGE	18 500 €	2023_07575
Contes	COMMUNE DU MOULINET	COMMUNE DU MOULINET	10 000 €	2023_07577
Contes	COMMUNE DE SOSPEL	COMMUNE DE SOSPEL	66 500 €	2023_07578
Contes	COMMUNE DE LA BRIGUE	COMMUNE DE LA BRIGUE	45 800 €	2023_07580
Contes	COMMUNE DE TENDE	COMMUNE DE TENDE	45 800 €	2023_07582
<b>TOTAL ENVELOPPE CANTON DE CONTES</b>			<b>929 100 €</b>	
Cagnes-2	LA GAUDE	LA GAUDE	46 458 €	2023_07551
<b>TOTAL ENVELOPPE CANTON DE CAGNES-2</b>			<b>46 458 €</b>	
Grasse-1	COMMUNE D'AMIRAT	COMMUNE D'AMIRAT	46 458 €	2023_08112
Grasse-1	COMMUNE D'ANDON	COMMUNE D'ANDON	46 458 €	2023_08113
Grasse-1	COMMUNE DE BRIANCONNET	COMMUNE DE BRIANCONNET	46 458 €	2023_08114
Grasse-1	COMMUNE DE CABRIS	COMMUNE DE CABRIS	46 458 €	2023_08115
Grasse-1	COMMUNE DE CAILLE	COMMUNE DE CAILLE	46 458 €	2023_08117
Grasse-1	COMMUNE DE COLLONGUES	COMMUNE DE COLLONGUES	46 458 €	2023_08118
Grasse-1	COMMUNE D'ESCRAGNOLLES	COMMUNE D'ESCRAGNOLLES	46 458 €	2023_08119
Grasse-1	COMMUNE DE GARS	COMMUNE DE GARS	46 458 €	2023_08123
Grasse-1	COMMUNE DE LE MAS	COMMUNE DE LE MAS	46 458 €	2023_08124
Grasse-1	COMMUNE DE LE TIGNET	COMMUNE DE LE TIGNET	46 458 €	2023_08126
Grasse-1	COMMUNE DE PEYMEINADE	COMMUNE DE PEYMEINADE	46 458 €	2023_08127
Grasse-1	COMMUNE DE SAINT-AUBAN	COMMUNE DE SAINT-AUBAN	46 458 €	2023_08128
Grasse-1	COMMUNE DE LES MUJOLS	COMMUNE DE LES MUJOLS	46 458 €	2023_08134
Grasse-1	COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	46 458 €	2023_08129
Grasse-1	COMMUNE DE SAINT VALLIER DE THIEY	COMMUNE DE SAINT VALLIER DE THIEY	46 458 €	2023_08130
Grasse-1	COMMUNE DE SERANON	COMMUNE DE SERANON	46 458 €	2023_08132
Grasse-1	COMMUNE DE SPERACEDES	COMMUNE DE SPERACEDES	46 458 €	2023_08133
Grasse-1	COMMUNE DE VALDEROURE	COMMUNE DE VALDEROURE	46 458 €	2023_08136
<b>TOTAL ENVELOPPE CANTON DE GRASSE-1</b>			<b>836 244 €</b>	
Valbonne	COMMUNE DE CIPIERES	COMMUNE DE CIPIERES	40 000 €	2023_08092
Valbonne	COMMUNE DE GREOLIERES	COMMUNE DE GREOLIERES	40 000 €	2023_08094
Valbonne	COMMUNE DE CAUSSOLS	COMMUNE DE CAUSSOLS	38 000 €	2023_08097
Valbonne	COMMUNE DE CHATEAUNEUF	COMMUNE DE CHATEAUNEUF	50 000 €	2023_08099
Valbonne	COMMUNE DE COURMES	COMMUNE DE COURMES	25 000 €	2023_08100
Valbonne	COMMUNE DE GOURDON	COMMUNE DE GOURDON	25 000 €	2023_08101
Valbonne	COMMUNE DE LE BAR SUR LOUP	COMMUNE DE LE BAR SUR LOUP	50 000 €	2023_08102
Valbonne	COMMUNE DE LE ROURET	COMMUNE DE LE ROURET	73 290 €	2023_08103
Valbonne	COMMUNE D'OPIO	COMMUNE D'OPIO	50 000 €	2023_08104
Valbonne	COMMUNE DE TOURRETTES SUR LOUP	COMMUNE DE TOURRETTES SUR LOUP	73 290 €	2023_08105
<b>TOTAL ENVELOPPE CANTON DE VALBONNE</b>			<b>464 580 €</b>	

**REPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2023**

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Subvention	N° Dossiers
Vence	COMMUNE D'AIGLUN	COMMUNE AIGLUN	24 000 €	2023_08195
Vence	COMMUNE D'ASCROS	COMMUNE ASCROS	50 000 €	2023_08196
Vence	COMMUNE DE BEUIL	COMMUNE BEUIL	52 000 €	2023_08197
Vence	COMMUNE DE BEZAUDUN LES ALPES	COMMUNE BEZAUDUN LES ALPES	55 000 €	2023_08198
Vence	COMMUNE DE BONSON	COMMUNE BONSON	55 000 €	2023_08199
Vence	COMMUNE DE BOUYON	COMMUNE BOUYON	50 000 €	2023_08200
Vence	COMMUNE DE CHATEAUNEUF-D'ENTRAUNES	COMMUNE CHATEAUNEUF-D'ENTRAUNES	10 000 €	2023_08201
Vence	COMMUNE DE CONSEGUDES	COMMUNE CONSEGUDES	16 000 €	2023_08202
Vence	COMMUNE DE COURSEGOULES	COMMUNE COURSEGOULES	70 000 €	2023_08203
Vence	COMMUNE DE DALUIS	COMMUNE DALUIS	30 000 €	2023_08204
Vence	COMMUNE D'ENTRAUNES	COMMUNE ENTRAUNES	20 270 €	2023_08205
Vence	COMMUNE DE GILLETTE	COMMUNE GILLETTE	95 000 €	2023_08206
Vence	COMMUNE DE GUILLAUMES	COMMUNE GUILLAUMES	37 000 €	2023_08207
Vence	COMMUNE DE LA CROIX-SUR-ROUDOULE	COMMUNE LA CROIX-SUR-ROUDOULE	50 000 €	2023_08208
Vence	COMMUNE DE LA PENNE	COMMUNE LA PENNE	45 000 €	2023_08209
Vence	COMMUNE DES LES FERRES	COMMUNE LES FERRES	50 000 €	2023_08210
Vence	COMMUNE DE PEONE	COMMUNE PEONE	100 000 €	2023_08211
Vence	COMMUNE DE RIGAUD	COMMUNE RIGAUD	50 000 €	2023_08212
Vence	COMMUNE DE ROQUESTERON	COMMUNE ROQUESTERON	36 000 €	2023_08213
Vence	COMMUNE DE SAINT JEANNET	COMMUNE SAINT JEANNET	70 000 €	2023_08214
Vence	COMMUNE DE SAINT LEGER	COMMUNE SAINT LEGER	28 000 €	2023_08215
Vence	COMMUNE DE SAINT-ANTONIN	COMMUNE SAINT-ANTONIN	16 000 €	2023_08216
Vence	COMMUNE DE SAINT-MARTIN-D'ENTRAUNES	COMMUNE SAINT-MARTIN-D'ENTRAUNES	40 000 €	2023_08217
Vence	COMMUNE DE SAUZE	COMMUNE SAUZE	13 000 €	2023_08218
Vence	COMMUNE DE SIGALE	COMMUNE SIGALE	50 000 €	2023_08219
Vence	COMMUNE DE THIERY	COMMUNE THIERY	80 000 €	2023_08220
Vence	COMMUNE DE TOUDON	COMMUNE TOUDON	39 000 €	2023_08221
Vence	COMMUNE DE VILLENEUVE-D'ENTRAUNES	COMMUNE VILLENEUVE-D'ENTRAUNES	27 000 €	2023_08222
Vence	SI VALBERG	SI VALBERG	200 000 €	2023_08223
<b>TOTAL ENVELOPPE CANTON DE VENCE</b>			<b>1 458 270 €</b>	
Mandelieu La Napoule	COMMUNE DE AURIBEAU SUR SIAGNE	COMMUNE DE AURIBEAU SUR SIAGNE	48 458 €	2023_08228
Mandelieu La Napoule	COMMUNE DE PEGOMAS	COMMUNE DE PEGOMAS	49 458 €	2023_08230
Mandelieu La Napoule	COMMUNE DE LA ROQUETTE SUR SIAGNE	COMMUNE DE LA ROQUETTE SUR SIAGNE	41 458 €	2023_08229
<b>TOTAL ENVELOPPE CANTON DE MANDELIEU LA NAPOULE</b>			<b>139 374 €</b>	
Tourrette-Levens	COMMUNE D'ISOLA	COMMUNE D'ISOLA	30 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE BELVEDERE	COMMUNE DE BELVEDERE	30 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE CASTAGNIERS	COMMUNE DE CASTAGNIERS	80 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE CLANS	COMMUNE DE CLANS	30 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE COLOMARS	COMMUNE DE COLOMARS	70 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE DURANUS	COMMUNE DE DURANUS	10 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE FALICON	COMMUNE DE FALICON	50 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE LA ROQUETTE SUR VAR	COMMUNE DE LA ROQUETTE SUR VAR	40 800 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE D'ILONSE	COMMUNE D'ILONSE	40 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE LANTOSQUE	COMMUNE DE LANTOSQUE	50 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE D'UTELLE	COMMUNE D'UTELLE	40 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT BLAISE	COMMUNE DE SAINT BLAISE	35 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE D'ASPREMONT	COMMUNE D'ASPREMONT	60 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE LEVENS	COMMUNE DE LEVENS	80 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE MARIE	COMMUNE DE MARIE	24 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE RIMPLAS	COMMUNE DE RIMPLAS	40 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE ROQUEBILLIERE	COMMUNE DE ROQUEBILLIERE	50 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE LA BOLLENE	COMMUNE DE LA BOLLENE	60 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE ROUBION	COMMUNE DE ROUBION	35 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE ROURE	COMMUNE DE ROURE	20 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE	COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE	60 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE TOURRETTE LEVENS	COMMUNE DE TOURRETTE LEVENS	100 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT MARTIN VESUBIE	COMMUNE DE SAINT MARTIN VESUBIE	45 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT DALMAS LE SELVAGE	COMMUNE DE SAINT DALMAS LE SELVAGE	20 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT SAUVEUR SUR TINEE	COMMUNE DE SAINT SAUVEUR SUR TINEE	60 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE VALDEBLORE	COMMUNE DE VALDEBLORE	55 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE VENANSON	COMMUNE DE VENANSON	36 000 €	2023-
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT MARTIN DU VAR	COMMUNE DE SAINT MARTIN DU VAR	50 000 €	2023-
<b>TOTAL ENVELOPPE CANTON DE TOURRETTE-LEVENS</b>			<b>1 300 800 €</b>	

## FICHE N°20 AIDE A LA VALORISATION DES VILLAGES

### 1. Aides à l'aménagement et l'embellissement des Villages

#### Bénéficiaires :

- Communes rurales ;
- Groupement de communes.

#### Caractéristiques de l'aide :

Le Département encourage les aménagements esthétiques et logistiques des centres anciens et des villages et favorise les études de programmation préalables à la réalisation de travaux d'aménagement durable.

Ces études permettent de traduire en éléments de programme les choix de la collectivité en matière d'aménagement, de logement, d'activités, d'équipements publics, d'espaces publics, de services, en cohérence avec le contexte local, les besoins et les ambitions de développement durable (zéro artificialisation nette, qualité architecturale environnementale...).

#### Dépense subventionnable :

Coût des travaux HT ou du projet HT.

#### Dispositif d'aide :

Actions pouvant être soutenues	Taux de la dépense subventionnable
<b>Travaux d'aménagements :</b> -Construction de murets/parements en pierre, -Réhabilitation de fontaines, puits, lavoirs ou fours communaux, -Embellissement, déplacement ou démolition de monuments aux morts, -Réfection de chemins piétonniers.	Barème départemental.
<b>Equipements des villages :</b> -Acquisition de mobiliers extérieurs fixes et non transportables : bancs, poubelles, tables de pique-nique, signalétiques, toilettes publics..., -Acquisition de mobiliers de manifestations : chapiteaux et podiums démontables.	Barème départemental.
<b>Etudes d'aménagement de villages :</b> Etude de programmation de type étude urbaine, élaboration de schéma directeur d'aménagement, élaboration de plan guide ... Cette étude devra comprendre 3 volets : <ul style="list-style-type: none"><li>- Un volet de diagnostic stratégique,</li><li>- Un volet conception-programmation avec plans, planches illustratives, chiffrage et analyse réglementaire,</li><li>- Un volet prescriptions et phasage de la mise en œuvre opérationnelle (calendrier et budget).</li></ul>	Taux 50% avec un plafond de 30 000 €

Sont exclus :

- Le mobilier de sonorisation pour les manifestations ;
- Les dépenses de fonctionnement réalisées en régie ;

- Toutes autres dépenses de fonctionnement ;
- Les dépenses d'entretien.

### Conditions spécifiques à l'aide « Etudes d'aménagement de villages » :

- Lors du dépôt du dossier, en complément des pièces listées dans les dispositions générales, la commune devra fournir :
  - Le périmètre de l'étude envisagée,
  - Une note décrivant le cadre et les besoins d'une étude de programmation urbaine,
  - Le cahier des charges de l'étude envisagée,
  - L'estimation prévisionnelle du coût de l'étude / devis / DCE,
  - La délibération.
- Lors de la demande de versement, en complément des pièces listées dans les dispositions générales, la commune devra fournir :
  - L'étude réalisée par un spécialiste comprenant les 3 volets,
  - L'engagement de la phase opérationnelle (études préalables, travaux...).

## 2. Aides au développement de l'attractivité des Villages

### Bénéficiaires :

- Communes rurales ;
- Groupement de communes.

### Caractéristiques de l'aide :

Le Département participe aux dépenses d'investissement visant à créer, recréer ou maintenir une activité commerciale de proximité, à améliorer l'attractivité du village et la vie locale.

### Dépense subventionnable :

Coût des travaux HT ou du projet HT.

### Dispositif d'aide :

Actions pouvant être soutenues	Taux de la dépense subventionnable
<b>Diagnostiques relatifs aux projets de maintien de l'activité en zone rurale.</b>	80% du montant HT
<b>Constructions neuves et acquisitions de locaux visant à maintenir l'activité en zone rurale et accueillir un commerce de proximité</b> (auberges, restaurants, café, commerces multi services) <i>selon les préconisations de la fiche n°5 « Aide en faveur des bâtiments communaux » ; les acquisitions foncières relèvent de la fiche n° 3 « Aide aux acquisitions foncières et immobilières ».</i>	Barème départemental
<b>Démolition, extension, réhabilitation, rénovation et aménagements de locaux visant à maintenir l'activité en zone rurale et accueillir un commerce de proximité</b> (auberges, restaurants, café, commerces multi services) <i>selon les préconisations de la fiche n°5 « Aide en faveur des bâtiments communaux ».</i>	Barème départemental <b>Bonification GREEN DEAL*</b> de 10 points si les travaux sont inscrits dans une démarche

	environnementale ou mobilisent une source d'énergie renouvelable.
<b>Installation de Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)</b>	Barème départemental
<b>Création et réhabilitation d'aires de jeux :</b> -Création de jardins d'enfants (acquisition de modules de jeux, création de sols adaptés, clôtures...), -Réfection de jardins d'enfants existants (remplacement des modules, réfection des sols...).	Barème départemental
<b>Création et réaménagement de parkings :</b> -Travaux pour la réalisation de parkings publics ouverts aux abords et dans le centre des villages.	Barème départemental
<b>Clos de boules.</b>	Barème départemental

#### \* **Bonification « GREEN DEAL »**

Dans le cadre de sa politique Green Deal, le Département souhaite favoriser et valoriser toute démarche volontariste permettant de lutter contre les effets du changement climatique. Une bonification par rapport au barème départemental est octroyée pour ces projets.

#### **Projets inscrits dans une démarche environnementale :**

Pour bénéficier de la bonification Green Deal, il conviendra de fournir obligatoirement, lors du dépôt du dossier, toutes pièces prouvant que les travaux s'inscrivent dans une démarche environnementale et sont conformes à un référentiel de haute qualité environnementale :

Le choix du référentiel est laissé libre parmi les certifications / labélisations suivantes :

- La certification NF Habitat HQE : référentiel français
- La certification HQE (Haute qualité environnementale) : référentiel français
- La reconnaissance BDM (Bâtiments durables Méditerranéens) : référentiel français
- La certification BREEAM (BRE Environmental Assessment Method) : référentiel britannique
- La certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) : référentiel américain

**Le versement de la subvention est conditionné à la production de ces documents de certification ou de labellisation.**

#### **Projets inscrits mobilisant une source d'énergie renouvelable :**

Pour bénéficier de la bonification Green Deal, il conviendra de fournir obligatoirement, lors du dépôt du dossier, les justificatifs nécessaires à cette appréciation (fiches techniques, résistance technique, niveau de performance thermique, facteur solaire, coefficient d'efficacité frigorifique, devis).

Sont exclus :

- Les dépenses de fonctionnement réalisées en régie ;
- Toutes autres dépenses de fonctionnement ;
- Les frais d'assurance et les frais bancaires ;

- Les dépenses d'entretien ;
- Le petit matériel de cuisine et de manutention, le petit électroménager, la vaisselle et le linge ;
- L'acquisition de mobilier dissocié des travaux.

#### Conditions spécifiques à l'aide « Maintien de l'activité en zone rurale » :

En complément des pièces listées dans les dispositions générales, la commune devra fournir le diagnostic conseil réalisé par un cabinet spécialisé lors du dépôt du dossier de demande de subvention.

-Ce diagnostic devra comprendre :

- Une analyse technique, commerciale et financière, et démontrant la carence de l'initiative privée ou son insuffisance,
- Un diagnostic architectural et/ou de décoration intérieure, paysager et environnemental,
- Un diagnostic-audit pour l'obtention de label.

-Les nouveaux projets ne devront pas créer de distorsion de concurrence ;

-Le porteur attachera une attention particulière au bilan des compétences du futur exploitant.

### 3. Dotation cantonale d'aménagement (DCA)

#### Bénéficiaires :

- Communes rurales ;
- Groupements de communes.

#### Caractéristiques de l'aide :

Les travaux subventionnables éligibles au titre de la DCA doivent concerner en priorité des travaux de voirie des communes, notamment les travaux concourant à la création et l'aménagement de la voirie, y compris les travaux connexes de réseaux, de parcs et aires de stationnement.

Cependant, la DCA peut également être utilisée pour tous travaux et acquisitions d'investissement éligibles au guide des aides aux collectivités et également pour tous travaux et acquisitions d'intérêt communal, sous réserve de validation du projet par les services départementaux.

#### Conditions spécifiques :

- Le Département affecte chaque année, sous forme d'une dotation, une enveloppe de crédits aux cantons dans lesquels se trouvent des communes rurales, à charge pour chaque conseiller départemental d'en proposer la répartition ;
- La subvention départementale est votée après réception des propositions du conseiller départemental du canton ;
- La dotation affectée à chaque canton est fonction de la longueur de la voirie communale ;
- En cas d'intempéries, la dotation doit être affectée prioritairement à la réparation des dégâts occasionnés ;
- La dotation a une durée de validité de quatre ans à compter de sa notification, cependant elle est annulée automatiquement :

- Dès lors que l'opération correspondante n'a pas connu de commencement d'exécution et fait l'objet d'un versement dans l'année suivant sa notification ;
  - Dès lors que la durée de validité est dépassée.
- Les travaux de voirie ne sont subventionnables que dans le cadre de cette dotation, il s'agit de tous travaux concourant à l'amélioration des déplacements : création et extension de voies, construction de ponts, réalisation d'ouvrages de protection des voies.
  - Hormis pour la voirie, la dotation est cumulable avec une autre subvention relevant du règlement départemental, dans la limite de 80 % d'aides publiques ;
  - Le financement des travaux de voirie peut être complété par une subvention éventuelle au titre du programme de répartition du produit des amendes de police (30 % du coût hors taxes des travaux éligibles) ;
  - Tous les terrains d'assiette du projet doivent être propriété du demandeur ;
  - La date de commencement des travaux peut être exceptionnellement antérieure à la date de réception du dossier néanmoins, ils ne doivent pas avoir débuté avant le 1er janvier de l'année de la réunion de la commission permanente qui répartit la dotation entre les différents cantons.

#### Dépense subventionnable :

Coût HT des travaux ou du projet HT.

#### Taux de subvention :

Il varie dans une fourchette allant de 15% à 80 % en fonction de la proposition des conseillers départementaux et des priorités départementales, dans la limite du plafond de 80 % d'aides publiques.

### 4. Déneigement des voies communales

#### Bénéficiaires :

- Communes rurales ;
- Groupements de communes.

#### Caractéristiques de l'aide :

Le Département participe aux dépenses de fonctionnement permettant d'assurer la viabilité hivernale des voies communales.

Pour les travaux réalisés en régie, seules les dépenses de location d'équipements et d'acquisition de matériaux sont éligibles.

#### Sont exclues :

- Les dépenses d'investissement ;
- Les acquisitions d'équipements ;
- Les dépenses de fonctionnement réalisées en régie.

#### Conditions spécifiques :

Exception à la règle de non-commencement d'exécution des travaux : la dépense pourra avoir été engagée au moment du dépôt du dossier et devra être dûment justifiée (liste des interventions, des voies déneigées...).

Dépense subventionnable :

Coût de la dépense TTC.

Taux de subvention :

70 % de la dépense subventionnable.

GLOBAL SUBVENTIONS CP 2 JUIN 23

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N°Dossier
Antibes-3	SICTIAM	SICTIAM	acquisition du bâtiment "Les Oréades" à Biot en vue de l'identification d'un lieu dédié à la transformation numérique, l'innovation et à la transition énergétique	5 100 000,00 €			5 100 000,00 €	58,82	3 000 000,00 €	2023_07749
Beausoleil	COMMUNE DE CAP D AIL	COMMUNE DE CAP D AIL	ajout d'une caméra dôme pour étendre le dispositif route de la Turbie	8 033,00 €			8 033,00 €	30	2 409,90 €	2022_11753
Beausoleil	EHPAD ESCALINADA ET SOFIETA	EHPAD ESCALINADA ET SOFIETA	mise aux normes du système appel malade	94 781,67 €		52 480,00	113 738,00	20	22 748,00 €	2022_11014
Contes	COMMUNE DE BERRE LES ALPES	COMMUNE DE BERRE LES ALPES	acquisition d'un véhicule pour les services techniques municipaux	39 257,00 €			39 257,00 €	60	23 554,00 €	2023_05288
Contes	COMMUNE DE BLAUSASC	COMMUNE DE BLAUSASC	réhabilitation et rénovation thermique de 6 appartements communaux	489 721,00 €		293 832,00 €	489 721,00 €	16	78 355,00 €	2023_03629
Contes	COMMUNE DE BLAUSASC	COMMUNE DE BLAUSASC	acquisition des parcelles cadastrées B 387-388-389 quartier Tuban en vue d'enrichir le patrimoine communal en matière de logements	425 000,00 €			425 000,00 €	60	255 000,00 €	2023_07254
Contes	COMMUNE DE BREIL SUR ROYA	COMMUNE DE BREIL SUR ROYA	acquisition d'une moto, de vélos électriques et équipements dédiés pour la Police Municipale	20 341,00 €	7 987,00 €	9 300,00 €	20 341,00 €	30	6 102,00 €	2023_05606
Contes	COMMUNE DE BREIL SUR ROYA	COMMUNE DE BREIL SUR ROYA	mise en conformité électrique et incendie du camping municipal	6 158,00 €		2 376,00	3 782,00	50	1 891,00 €	2020_16122
Contes	COMMUNE DE BREIL SUR ROYA	COMMUNE DE BREIL SUR ROYA	remplacement des fermetures d'un local du service technique	63 279,00 €	44 479,00		18 800,00	50	9 400,00 €	2022_11410
Contes	COMMUNE DE CANTARON	COMMUNE DE CANTARON	acquisition d'une partie des parcelles cadastrées A1242 et AA32 de l'ancienne gare SNCF en vue d'y créer un lieu de vie et contribuer à sécuriser le site	68 594,00 €		20 578,00	48 016,00	45	21 607,00 €	2022_11161
Contes	COMMUNE DE COARAZE	COMMUNE DE COARAZE	acquisition foncière cadastrée section A673 en vue de la création d'un espace de vie sociale	279 959,00 €	4 959,00		275 000,00	50	137 500,00 €	2022_11625
Contes	COMMUNE DE CONTES	COMMUNE DE CONTES	revitalisation du centre ville : courette Anfosso, place Ollivier et rampe accès parking place Allardi (projet Volet rural 2021-2027 FEDER)	532 500,00 €		266 250,00 €	532 500,00 €	15	79 875,00 €	2023_04429
Contes	COMMUNE DE DRAP	COMMUNE DE DRAP	installation d'un système de pompe à chaleur au centre culturel des Gras	98 190,00 €		38 276,00 €	98 190,00 €	18	17 674,00 €	2023_05479
Contes	COMMUNE DE L ESCARENE	COMMUNE DE L ESCARENE	réhabilitation de l'ancienne école des Tilleuls en local commercial et pôle santé	229 238,00 €			229 238,00 €	60	137 543,00 €	2023_06804
Contes	COMMUNE DE LUCERAM	COMMUNE DE LUCERAM	aménagement de deux gîtes au quartier du Baous	143 480,00 €		64 210,00	120 200,00	35,3	42 426,00 €	2022_11569
Contes	COMMUNE DE PEILLE	COMMUNE DE PEILLE	réfection complète de la toiture du poste de guet Les Cabanelles" à Peille	25 423,00 €			25 423,00 €	60	15 254,00 €	2023_05427
Contes	COMMUNE DE PEILLON	COMMUNE DE PEILLON	acquisition d'équipements et mobiliers pour la nouvelle école maternelle et primaire	50 732,00 €		20 293,00 €	50 732,00 €	40	20 293,00 €	2023_04956
Contes	COMMUNE DE SOSPEL	COMMUNE DE SOSPEL	réhabilitation d'un local communal pour héberger l'office de tourisme	190 880,00 €		84 950,00	105 930,00	50	52 965,00 €	2022_07590
Contes	MAIRIE DE PEILLON	MAIRIE DE PEILLON	dévolement et renforcement de la canalisation d'alimentation en eau potable de Peillon village	671 445,00 €		268 577,00 €	671 445,00 €	40	268 578,00 €	2023_05421
Grasse 1	COMMUNE DE COLLONGUES	COMMUNE DE COLLONGUES	construction d'une halle couverte	327 415,14 €		154 292,46 €	327 415,14 €	32,88	107 640,00 €	2023_06915
Grasse 1	COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	construction d'un hangar pour les services techniques	196 548,00 €		46 320,00 €	150 228,00 €	40	60 091,00 €	2022-04735
Grasse 1	COMMUNE DE SPERACEDES	COMMUNE DE SPERACEDES	acquisition des parcelles cadastrées section A n°252 et A 253 en vue d'y créer un parc de stationnement	180 000,00 €			180 000,00 €	60	108 000,00 €	2023_07976
Grasse 1	COMMUNE DE SAINT AUBAN	COMMUNE DE SAINT AUBAN	renforcement des fondations du bâtiment communal situé sur les parcelles A924 et A197	56 650,00 €			56 650,00 €	80	45 320,00 €	2023_06248

## GLOBAL SUBVENTIONS CP 2 JUIN 23

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N°Dossier
Grasse 1	COMMUNE DE BRIANCONNET	COMMUNE DE BRIANCONNET	rénovation de l'appartement communal sis 19 Place Fernand GERMAIN	74 379,00 €			74 379,00 €	80	59 503,00 €	2023_03453
Grasse 1	COMMUNE DE SAINT VALLIER DE THIEY	COMMUNE DE SAINT VALLIER DE THIEY	travaux de sauvegarde et de restauration du bâtiment de la chapelle Sainte-Luce	54 000,00 €			54 000,00 €	55	29 700,00 €	2022_11952
Le Cannet	COMMUNE DE MOUGINS	COMMUNE DE MOUGINS	équipement de de la Police Municipale : 2 VTT et 1 voiture électrique	46 400,00 €			46 400,00 €	10	4 640,00 €	2023_07379
Le Cannet	COMMUNE DU CANNET	COMMUNE DU CANNET	extension du système de vidéoprotection sur le secteur des Mimosas	187 863,00 €		56 359,00	187 863,00	10	18 786,00 €	2022_11057
Mandelieu-La-Napoule	COMMUNE D AURIBEAU SUR SIAGNE	COMMUNE D AURIBEAU SUR SIAGNE	restauration de la roue à aube du Moulin du Sault	119 485,00 €			119 485,00 €	50	59 743,00 €	2023_02911
Mandelieu-La-Napoule	COMMUNE D AURIBEAU SUR SIAGNE	COMMUNE D AURIBEAU SUR SIAGNE	réfection des faux-plafonds et de l'éclairage de 4 classes de l'école élémentaire	22 315,00 €		11 157,45 €	22 315,00 €	30	6 694,00 €	2023_02918
Mandelieu-La-Napoule	COMMUNE DE LA ROQUETTE SUR SIAGNE	COMMUNE DE LA ROQUETTE SUR SIAGNE	élargissement et création d'un cheminement piéton perméable sur le chemin de la Levade	292 816,00 €		135 509,80 €	292 816,00 €	30	87 845,00 €	2023_05966
Menton	COMMUNE DE CASTELLAR	COMMUNE DE CASTELLAR	travaux de réfection de la chapelle Saint-Esprit dite des pénitents blancs et de l'église paroissiale Saint Pierre	70 394,00 €			70 394,00 €	60	42 236,00 €	2023_06616
Menton	COMMUNE DE CASTELLAR	COMMUNE DE CASTELLAR	réalisation d'un bassin impluvium pour l'abreuvement du troupeau de la bergerie communale	32 750,00 €		6 550,00 €	32 750,00 €	60	19 650,00 €	2023_06803
Menton	COMMUNE DE CASTILLON	COMMUNE DE CASTILLON	sécurisation du talus du Serre	412 155,00 €			412 155,00 €	42,22	174 000,00 €	2023-03278
Menton	COMMUNE DE GORBIO	COMMUNE DE GORBIO	construction d'une Maison d'Assistantes Maternelles	812 870,00 €		469 664,04 €	343 205,96 €	30,12	103 364,00 €	2022-09213
Menton	COMMUNE DE SAINTE AGNES	COMMUNE DE SAINTE AGNES	ravalement de toutes les façades de l'église Notre Dame des Neiges et création d'un trompe l'oeil côté Nord de l'église	67 080,00 €			67 080,00 €	60	40 248,00 €	2022_10977
Menton	SMIAGE	SMIAGE	définition de l'étude de dangers du système d'endiguement à classer de la digue maritime Rondelli sur la commune de Menton	60 000,00 €		30 000,00 €	60 000,00 €	10	6 000,00 €	2023_03712
Nice tous cantons	COMMUNE DE NICE	COMMUNE DE NICE	création de la crèche du Colonel Jeanpierre au titre du programme de requalification des quartiers anciens dégradés des quartiers Vernier-Thiers-Notre-Dame à Nice(PNRQAD)	2 671 013,00 €		1 333 570,00	2 671 013,00	7,62	203 640,00 €	2014_11443
Nice-3	COMMUNE DE CARROS	COMMUNE DE CARROS	équipement de la Police Municipale : 5 casques, 5 boucliers,et remplacement de 18 appareils portatifs	18 060,00 €	2 551,00 €	7 224,00 €	15 509,00 €	30	4 653,00 €	2023_04577
Tourrette-Levens	COMMUNE DE BELVEDERE	COMMUNE DE BELVEDERE	aménagement de toilettes sèches au niveau du parking du Countet	37 260,00 €			37 260,00 €	60	22 356,00 €	2023_07006
Tourrette-Levens	COMMUNE DE CASTAGNIERS	COMMUNE DE CASTAGNIERS	rénovation du jardin d'enfants du village	36 863,00 €			36 863,00 €	60	22 118,00 €	2023_07290
Tourrette-Levens	COMMUNE DE CLANS	COMMUNE DE CLANS	rénovation énergétique par le remplacement des menuiseries de 3 bâtiments communaux	88 935,00 €		53 361,00 €	35 574,00 €	50	17 787,00 €	2022_11898
Tourrette-Levens	COMMUNE DE CLANS	COMMUNE DE CLANS	restauration de la Collégiale Sainte Marie à Clans	392 969,00 €			392 969,00 €	30,02	117 981,00 €	2023_07407
Tourrette-Levens	COMMUNE DE COLOMARS	COMMUNE DE COLOMARS	réfection du clocher et de son escalier de l'église Notre Dame de la Nativité	25 000,00 €			25 000,00 €	60	15 000,00 €	2023_05546
Tourrette-Levens	COMMUNE DE COLOMARS	COMMUNE DE COLOMARS	réfection intérieure de la chapelle Saint Roch	25 000,00 €			25 000,00 €	80	20 000,00 €	2023_05513
Tourrette-Levens	COMMUNE DE COLOMARS	COMMUNE DE COLOMARS	remplacement du système d'éclairage du groupe scolaire Henri Paul Girard	22 727,00 €			22 727,00 €	60	13 636,00 €	2023_05291
Tourrette-Levens	COMMUNE DE FALICON	COMMUNE DE FALICON	réfection de la porte de l'église	6 250,00 €			6 250,00 €	60	3 750,00 €	2022_11950

## GLOBAL SUBVENTIONS CP 2 JUIN 23

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N°Dossier
Tourrette-Levens	COMMUNE DE LEVENS	COMMUNE DE LEVENS	travaux de sécurité de l'Abbaye de Notre Dame des Près	59 924,00 €		23 969,00 €	59 924,00 €	30	17 977,00 €	2023_07019
Tourrette-Levens	COMMUNE DE RIMPLAS	COMMUNE DE RIMPLAS	création d'un parcours sportif et remise en forme de plein air	90 000,00 €			90 000,00 €	80	72 000,00 €	2023_06407
Tourrette-Levens	COMMUNE DE RIMPLAS	COMMUNE DE RIMPLAS	équipement de sécurité : installation d'un système d'alarme autonome en vue d'informer les administrés de l'existence d'une menace	20 000,00 €	6 000,00 €		14 000,00 €	80	11 200,00 €	2023_07223
Tourrette-Levens	COMMUNE DE RIMPLAS	COMMUNE DE RIMPLAS	réhabilitation de la Salle des Gites abritant la salle de sport communale	75 900,00 €			75 900,00 €	80	60 720,00 €	2023_05974
Tourrette-Levens	COMMUNE DE ROQUEBILLIERE	COMMUNE DE ROQUEBILLIERE	Travaux d'urgence dans la chapelle des pénitents blancs	136 080,00 €			136 080,00 €	80	108 864,00 €	2022_11954
Tourrette-Levens	COMMUNE DE ROQUEBILLIERE	COMMUNE DE ROQUEBILLIERE	restauration de l'église Saint Michel de Gast à Roquebillière	276 811,00 €		256 648,00 €	276 811,00 €	7,28	20 163,00 €	2022_11955
Tourrette-Levens	COMMUNE DE ROUBION	COMMUNE DE ROUBION	travaux de réfection des embellissements intérieurs de l'église paroissiale Notre-Dame du Mont Carmel (dernière tranche)	23 970,00 €			23 970,00 €	80	19 176,00 €	2023_06533
Tourrette-Levens	COMMUNE DE ROUBION	COMMUNE DE ROUBION	adduction d'eau de la cabane pastorale de Sadour	25 000,00 €			25 000,00 €	80	20 000,00 €	2023_06251
Tourrette-Levens	COMMUNE DE ROUBION	COMMUNE DE ROUBION	création d'un tiers lieu numérique au cœur du village, travaux et équipements	16 471,00 €			16 471,00 €	80	13 177,00 €	2023_06433
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT BLAISE	COMMUNE DE SAINT BLAISE	rénovation du groupe scolaire Marcel Pagnol par l'acquisition de deux modules préfabriqués	44 500,00 €			44 500,00 €	50	22 250,00 €	2023_06343
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT DALMAS LE SELVAGE	COMMUNE DE SAINT DALMAS LE SELVAGE	aménagement hydraulique agricole communal	40 635,00 €			40 635,00 €	80	32 508,00 €	2023_06761
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT MARTIN DU VAR	COMMUNE DE SAINT MARTIN DU VAR	travaux d'aménagement et d'installation d'une aire de fitness aux abords du complexe sportif	24 950,00 €		9 980,00 €	24 950,00 €	40	9 980,00 €	2023_06301
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT MARTIN DU VAR	COMMUNE DE SAINT MARTIN DU VAR	rénovation de l'aire de jeux de l'école maternelle	32 000,00 €		6 400,00 €	32 000,00 €	60	19 200,00 €	2023_06876
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT MARTIN VESUBIE	COMMUNE DE SAINT MARTIN VESUBIE	rénovation du bureau d'informations touristique	7 311,00 €			7 311,00 €	60,01	4 387,00 €	2023_04944
Tourrette-Levens	COMMUNE DE VALDEBLORE	COMMUNE DE VALDEBLORE	installation de panneaux d'affichages digitaux, dédiés à l'information à la Bolline, Saint Dalmas et la Colmiane	53 828,00 €			53 828,00 €	80	43 062,00 €	2023_06471
Tourrette-Levens	COMMUNE DE VENANSON	COMMUNE DE VENANSON	acquisition d'un chapiteau professionnel pour les festivités	15 725,00 €			15 725,00 €	80	12 580,00 €	2023_07513
Tourrette-Levens	COMMUNE D'UTELLE	COMMUNE D'UTELLE	réfection des toilettes publiques au Figaret	5 458,00 €			5 458,00 €	70,01	3 821,00 €	2023_07512
Tourrette-Levens	COMMUNE D'UTELLE	COMMUNE D'UTELLE	rénovation, extension et mise aux normes de la vacherie des granges de la Brasque	21 257,00 €		6 377,00 €	21 257,00 €	40	8 503,00 €	2023_05485
Tous cantons	SICTIAM ENERGIES	SICTIAM ENERGIES	étude et diagnostic du patrimoine d'éclairage public et acquisition d'un outil de gestion	410 000,00 €		130 903,00 €	410 000,00 €	36,59	150 000,00 €	2023_07786
Valbonne	COMMUNE DE CAUSSOLS	COMMUNE DE CAUSSOLS	installation d'un main courante accessible PMR au marché Paysan	5 956,00 €		1 191,20 €	5 956,00 €	59,99	3 573,00 €	2023_05655
Valbonne	COMMUNE DE CAUSSOLS	COMMUNE DE CAUSSOLS	l'acquisition et installation de cuves de réserve d'incendie	98 285,00 €			98 285,00 €	60	58 971,00 €	2023-06505
Valbonne	COMMUNE DE CAUSSOLS	COMMUNE DE CAUSSOLS	acquisition d'un logiciel de gestion administrative de l'accueil de loisirs sur les temps périscolaire et extrascolaire	6 750,00 €	480,00 €	1 350,00 €	6 270,00 €	43,06	2 700,00 €	2023_05969
Valbonne	COMMUNE DE CAUSSOLS	COMMUNE DE CAUSSOLS	acquisition de trois ordinateurs pour les services de la COMMUNE	3 713,00 €			3 713,00 €	59,98	2 227,00 €	2023_06689

## GLOBAL SUBVENTIONS CP 2 JUIN 23

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N°Dossier
Valbonne	COMMUNE DE GREOLIERES	COMMUNE DE GREOLIERES	création d'un parking au Hameau de saint Pons	432 320,00 €		88 086,01 €	432 320,00 €	59,62	257 770,00 €	2023_05717
Valbonne	COMMUNE DE GREOLIERES	COMMUNE DE GREOLIERES	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2022/2023	12 818,00 €			12 818,00 €	70	8 973,00 €	2023_07387
Vence	COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D AZUR	COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D AZUR	refonte des infrastructures et des réseaux informatiques de la CCAA	47 450,00 €	1 700,00 €		45 750,00 €	80	36 600,00 €	2023_05976
Vence	SYNDICAT MIXTE DE L'ABATTOIR DU MERCANTOUR	SYNDICAT MIXTE DE L'ABATTOIR DU MERCANTOUR	extension de l'abattoir en vue de la création d'un atelier de découpe	500 000,00 €			500 000,00 €	80	400 000,00 €	2023-08034
Vence	COMMUNE D ENTRAUNES	COMMUNE D ENTRAUNES	mise en oeuvre du plan d'intervention de déclenchement des avalanches pour la saison 2021-2022	120 000,00 €			120 000,00 €	forfait	120 000,00 €	2023_05495
Vence	COMMUNE D ENTRAUNES	COMMUNE D ENTRAUNES	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2021/2022	19 371,00 €			19 371,00 €	70	13 560,00 €	2023_05496
Vence	COMMUNE DE BEUIL	COMMUNE DE BEUIL	réfection de la chapelle Sainte Croix dite chapelle des Pénitents Blancs - (phase 1 : mission d'études de diagnostic général / maîtrise d'oeuvre)	14 945,00 €		5 978,00 €	14 945,00 €	40	5 978,00 €	2023_05449
Vence	COMMUNE DE BEUIL	COMMUNE DE BEUIL	réfection de la toiture de la chapelle Saint Jean Baptiste	34 900,00 €		10 470,00 €	34 900,00 €	50	17 450,00 €	2023_05611
Vence	COMMUNE DE BEZAUDUN	COMMUNE DE BEZAUDUN	remise en état de la source du village	7 000,00 €		1 400,00 €	7 000,00 €	60	4 200,00 €	2023_05866
Vence	COMMUNE DE BONSON	COMMUNE DE BONSON	restauration de l'oratoire de Notre Dame de l'Assomption	6 800,00 €			6 800,00 €	80	5 440,00 €	2023_05392
Vence	COMMUNE DE CHATEAUNEUF D ENTRAUNES	COMMUNE DE CHATEAUNEUF D ENTRAUNES	travaux de réfection de la toiture de la chapelle Saint Antoine	18 455,00 €		10 321,00 €	18 455,00 €	24,07	4 443,00 €	2023_06555
Vence	COMMUNE DE CONSEGUDES	COMMUNE DE CONSEGUDES	rénovation des façades, de l'autel et des portes de l'église Saint Georges	65 000,00 €		39 000,00 €	65 000,00 €	20	13 000,00 €	2022_11953
Vence	COMMUNE DE GILLETTE	COMMUNE DE GILLETTE	acquisition de la parcelle cadastrée F 253 en vue de d'aménager un accès aux installations du terrain multisport	45 000,00 €			45 000,00 €	40	18 000,00 €	2023_06274
Vence	COMMUNE DE GUILLAUMES	COMMUNE DE GUILLAUMES	travaux d'aménagement de la rue du Moulin	96 719,00 €			96 719,00 €	80	77 375,00 €	2023_07558
Vence	COMMUNE DE ROQUESTERON	COMMUNE DE ROQUESTERON	achat d'un véhicule propre	26 000,00 €			26 000,00 €	80	20 800,00 €	2023-06472
Vence	COMMUNE DE ROQUESTERON	COMMUNE DE ROQUESTERON	création d'un refuge labellisé LPO Ligue pour la Protection des Oiseaux	9 788,00 €	3 050,00 €		6 738,00 €	72,63	4 894,00 €	2023_06350
Vence	COMMUNE DE ROQUESTERON	COMMUNE DE ROQUESTERON	acquisition de mobiliers urbains à disposer au stade Saint Jean et modules de jeux d'enfants proche du groupe scolaire	1 940,00 €			1 940,00 €	60	1 164,00 €	2023_07381
Vence	COMMUNE DE ROQUESTERON	COMMUNE DE ROQUESTERON	travaux d'économie d'énergie dans le logement communal dit Le Pigeonnier sis rue Champon de Rochefort	4 600,00 €			4 600,00 €	50	2 300,00 €	2023_06330
Vence	COMMUNE DE SAINT ANTONIN	COMMUNE DE SAINT ANTONIN	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2022/2023	954,00 €			954,00 €	70	668,00 €	2023_07616
Vence	COMMUNE DE SAINT MARTIN D ENTRAUNES	COMMUNE DE SAINT MARTIN D ENTRAUNES	travaux de restauration et de valorisation de la chapelle Sainte Barnabé et de ses abords	13 000,00 €		6 500,00 €	13 000,00 €	30	3 900,00 €	2023_05509
Vence	COMMUNE DE SAINT MARTIN D ENTRAUNES	COMMUNE DE SAINT MARTIN D ENTRAUNES	sécurisation et aménagement du jardin d'enfants	38 000,00 €		19 000,00 €	38 000,00 €	30	11 400,00 €	2023_05200
Vence	COMMUNE DE SAINT MARTIN D ENTRAUNES	COMMUNE DE SAINT MARTIN D ENTRAUNES	création de toilettes publiques au village	30 000,00 €		4 500,00 €	30 000,00 €	65	19 500,00 €	2023_06501

## GLOBAL SUBVENTIONS CP 2 JUIN 23

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N°Dossier
Vence	COMMUNE DE SAUZE	COMMUNE DE SAUZE	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2021/2022	2 266,00 €			2 266,00 €	70	1 586,20 €	2023_05532
Vence	COMMUNE DE TOUDON	COMMUNE DE TOUDON	dénomination et numérotation des voies communales PHASE 2 : acquisition d'équipements de signalétiques	4 433,00 €			4 433,00 €	40	1 773,00 €	2023_06793
Vence	COMMUNE DE VENCE	COMMUNE DE VENCE	démolition des 22 propriétés situées en zone centrale et amont du Pra de Julian pour la mise en sécurité du site	613 590,00 €		306 795,00 €	613 590,00 €	10	61 359,00 €	2023_02955
Vence	COMMUNE DE VILLARS SUR VAR	COMMUNE DE VILLARS SUR VAR	consolidation du clocher de l'église de Saint Jean Baptiste	3 565,00 €			3 565,00 €	80	2 852,00 €	2023_07335
Vence	COMMUNE DE VILLARS SUR VAR	COMMUNE DE VILLARS SUR VAR	aménagement et la sécurisation du clos de boules	14 480,00 €			14 480,00 €	80	11 584,00 €	2023_07317
Vence	COMMUNE DE VILLENEUVE D ENTRAUNES	COMMUNE DE VILLENEUVE D ENTRAUNES	réfection du caniveau périmétrique de la chapelle Notre-Dame des Grâces	20 680,00 €			20 680,00 €	80	16 544,00 €	2023_07228
Vence	COMMUNE DE VILLENEUVE D'ENTRAUNES	COMMUNE DE VILLENEUVE D'ENTRAUNES	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2022/2023	6 344,00 €			6 344,00 €	70	4 441,00 €	2023_07388
Vence	COMMUNE DES FERRES	COMMUNE DES FERRES	réfection des murs de soutènement situés du côté de l'auberge et du jeux d'enfants	60 194,00 €		12 038,00 €	60 194,00 €	60	36 116,00 €	2023-05281
Vence	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	reprise du génie civil des stations d'épuration de la commune de Massoins et de Châteauneuf d'Entraunes	18 000,00 €		5 400,00 €	18 000,00 €	50	9 000,00 €	2023_03534
Vence	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	renouvellement du réseau eau potable et des branchements particuliers au hameau des Moulins sur la commune de Sauze	60 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	60	18 000,00 €	2023_03535
Vence	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	équipement du parc de compteurs de production, distribution et sectorisation sur les réseaux d'eau de REAAM Année 2022-2023	45 000,00 €		13 500,00 €	45 000,00 €	50	22 500,00 €	2023_03536
Vence	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	renouvellement du réseau d'eau potable sous la route départementale 176 (environ 1 300 mètres) sur la commune de Sauze	150 000,00 €		37 650,00 €	150 000,00 €	54,9	82 350,00 €	2023_05653
Vence	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	extension du réseau des eaux usées, quartier du Cluot sur la commune de Pierrefeu	50 000,00 €			50 000,00 €	80	40 000,00 €	2023_05678
Vence	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	extension du réseau eaux usées et eau potable pour le raccordement de la nouvelle zone d'activité commerciale (ZAC) Lieudit Tournel sur la commune de Touët-sur-Var	60 000,00 €			60 000,00 €	80	48 000,00 €	2023_05700
Vence	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	Etude de faisabilité d'une Plateforme de compostage et plan d'épandage des boues issues des STEP de Valberg, Beuil et Rigaud	15 000,00 €		7 500,00 €	15 000,00 €	30	4 500,00 €	2023_06389
Vence	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	acquisition de citernes souples et transportables compatibles avec l'usage d'eau potable	30 000,00 €		9 000,00 €	30 000,00 €	50	15 000,00 €	2023_06710
Vence	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	travaux de modification et de rénovation du réservoir d'eau potable du château sur la commune de Daluis	10 000,00 €			10 000,00 €	80	8 000,00 €	2023_06908
Vence	SYNDICAT DE L ESTERON ET DU VAR INFERIEUR	SYNDICAT DE L ESTERON ET DU VAR INFERIEUR	travaux de renouvellement du réseau d'eau potable, rues du Collet, de la Baume et montée du Baousset sur la commune de Sigale	60 000,00 €			60 000,00 €	25	15 000,00 €	2023_04202
Vence	SYNDICAT DE L'ESTERON ET DU VAR INFERIEURS	SYNDICAT DE L'ESTERON ET DU VAR INFERIEURS	travaux de renforcement du réseau d'eau potable et renouvellement du réseau d'assainissement, chemin du Cheiron à Bouyon	142 500,00 €			142 500,00 €	60	85 500,00 €	2022_11405

GLOBAL SUBVENTIONS CP 2 JUIN 23

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N°Dossier
Villeneuve-Loubet	COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET	COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET	requalification et aménagement du parvis de l'église St Marc, avenue de Bellevue	168 787,00 €	82 823,20 €		85 964,00 €	30	25 789,00 €	2023_05114
<b>TOTAL</b>							<b>111 dossiers</b>		<b>7 881 904,10 €</b>	